

Compte-rendu de réunion

Journée Inter-CLI du Grésivaudan 2010

Journée réalisée dans le cadre de l'action 20 : soutien à l'installation en agriculture du CDPRA Grésivaudan.

Emetteur : Marion CANAUD
Réunion du : 7 décembre 2010
Lieu : Lycée Agricole de St Ismier

Destinataires : Ensemble des membres des CLI

Personnes présentes :

CLI Moyen Grésivaudan	CLI Haut-Grésivaudan	CLI Pays d'Allevard
DE LOOZE Renaud	COTTAVE Joëlle	BOUCHET-BERT-PEILLARD René
HENOFF Véronique	GRENIER Jean-Christophe	COTTIN Jean-Pierre
ROUSSET Georges	LAMOTTE Michèle	RENAUD Hortense
GOUDISSARD Roland	MAITRE André	VILLANI Gilles

CLI Balcons de Belledonne	CLI Plateau des Petites Roches	Autres
BOUVEROT-REYMOND Armelle	CLOUZEAU GERMAIN Dominique	JOY Christine (CCGrésivaudan)
DAUPHIN Paul	DAVOINE Catherine	CANAUD Marion (ADASEA)
FANET Hélène	MINAUD Hubert	CHENET Béatrice (ADAYG)
GERARD Sabine		MALLET Marie (CA 38)
MITTELBERGER Alain		SALEM Violène (CCGrésivaudan)
PAYERNE Françoise		THEVENET Carole (ADABEL)
REBUFFET Jacqueline		

→ 23 membres de CLI présents / 90

→ 41 excusés

⇒ Introduction par Christine JOY

⇒ Bilan Quantitatif de l'activité des CLI depuis leur création

- Environ 15 participants par réunion dans chaque CLI
- 1 année consacrée à la formation
- 13 candidats rencontrés au total
- 37 dossiers individuels évoqués dont 27 ayant donné suite à une prise de contact avec un membre de CLI
- D'autres thématiques abordées que l'installation /transmission : agriculture au sens large

	PPR	BB	MG	HG	PA
Nombre de réunions	5	5	8	5	8
Nombre de personnes présentes en moyenne	14/17 82%	13/22 59%	13/21 62%	14/21 67%	13/19 68%
Nombre d'interventions « formation »	3 Parcours Installation Statut du fermage SAFER	2 Parcours Installation SAFER	5 Parcours Installation DAPE SAFER AMAP Statut du fermage	2 Parcours Installation SAFER	3 Parcours Installation SAFER Statut du fermage
Nombre de candidats rencontrés	1 (membre du CLI)	2 (réunion de lancement) + 3	0	1	6
Nombre de dossiers individuels évoqués (hors candidats rencontrés)	3 <i>1 confortation 1 FIDA 1 autre (location)</i>	9 <i>6 cédants potentiels à contacter 3 infos candidats</i>	12 <i>1 projet de confortation 1 problème de bâti 4 cédants potentiels 6 foncier (DAPE, terre à louer, info SAFER...)</i>	5 <i>2 Appels candidature SAFER 1 transmission CF 2 cédants potentiels</i>	8 <i>1 dossier bâtiment 4 cédants potentiels 1 reprise non aboutie 1 installation familiale 1 foncier</i>
Dont nombre de dossiers avec prise de contact prévue	0	7	10	3	7
Autres dossiers abordés			-Remontée de projets locaux de commercialisation: PVC, marchés, AMAP, Cave coop -St Ismier -Locaux miellerie, -Situation des carrières	Dégât de gibier	Recensement anciennes granges sur St P.All

⇒ Bilan partagé sur le fonctionnement des CLI

☺ Les points positifs :


- Un noyau dur dans chaque CLI qui participe régulièrement
- Une bonne mobilisation des citoyens
- Une fréquence des rencontres bien adaptée
- Convivialité

☹ Les points à améliorer

- Les absents récurrents
- La participation des élus et des agriculteurs
- Des formations parfois trop denses (pas de temps pour l'échange)
- Le manque de retour d'informations auprès des membres du CLI suite à la présentation de projets d'installation
- Le manque d'informations/ l'impossibilité d'accéder à des informations : notaires - SAFER, MSA, DDT...
- La prise en compte de la confortation ; comment faire la différence, distinguer la limite entre petites et grosses exploitations ?
- Renforcer la veille foncière
- Eviter les redites et doublon ; asseoir la place et le rôle des CLI

Les propositions d'amélioration

- Pour gérer les absences/ assurer le renouvellement des forces vives :
 - Prendre contact avec ces membres pour savoir s'ils souhaitent rester inscrits ou laisser leur place à quelqu'un d'autre
 - Faire des réunions sur la commune où il y a des membres absents
 - Planifier au plus tôt les réunions et informer rapidement les absents des dates fixées
 - Inviter large (selon le thème de la réunion) pour agrandir le groupe
- Pour un meilleur suivi (suivi des projets présentés et suivi du travail fait entre les réunions) :
 - Parrainer / proposer un tuteur pour les porteurs de projet après passage en CLI (accord nécessaire des 2 parties)
 - A chaque réunion, rappel du travail qui a été fait depuis la précédente.
- Variation des présentations :
 - Partager les expériences : visites d'exploitations, paroles des cédants, agriculteurs récemment installés...
 - Faire des groupes de travail thématiques
- Poursuivre la veille foncière :
 - Organiser la transmission des informations : SAFER, Notaires, MSA, DDT¹... : échanges informels ? conventions ? obligations ? présence aux réunions ?
Attention : quelle légitimité du CLI ?
 - Sensibiliser les propriétaires : avec quels outils ?
 - Sensibiliser les agriculteurs sur les outils de gestion du foncier (GFA, AFP...)
 - Faciliter les échanges inter-CLI pour les informations relatives au foncier en informant les animatrices

 **Remarque :** Miser sur l'installation c'est bien, mais pérenniser c'est également très important. Le CLI doit avoir une double vocation : installation et confortation des structures fragiles du secteur.

Conclusion : les membres sont bien dans leurs CLI. Ils sont globalement satisfaits du fonctionnement et sont forces de proposition. Il y a un fort besoin d'échanges d'expériences et de suivre les dossiers abordés et les porteurs de projets rencontrés.

⇒ Groupes de travail thématiques

¹ Direction Départementale des Territoires (ex DDAF et DDE)

Comment accueillir un projet d'installation ?


Comment se passe l'accueil des projets d'installation dans vos CLI ?


Préalable : volonté de s'installer sur le secteur

1. En amont du CLI : étape occulte pour les membres du CLI : recensement et accueil si nécessaire par l'ADASEA + ADAYG ou ADABEL. Les élus sont aussi des relais pour inviter les candidats au CLI. Ils sont parfois les premiers interlocuteurs des candidats (avant ADASEA, ADAYG, ou ADABEL).

2. Accueil du candidat au CLI (projet plus ou moins mûr) : le CLI est là pour aider à la réflexion, à la décision (faire mûrir le projet)

3. Veille pour la transmission de l'exploitation de certains membres des CLI (ex : accueil de Nicolas Chaudemanche ou de Philippe Renaud envisagé)

 **Le CLI doit jouer le rôle de révélateur de la réalité du territoire auprès des porteurs de projet.**

 **L'installation ne doit pas se faire au détriment de la confortation de l'existant ; d'où la nécessité de recenser les besoins de confortation !**

Quelles difficultés rencontrent vos CLI pour accompagner les projets d'installation ?

FONCIER :

- peu de transparence et de visibilité sur les accords, échanges...
- foncier éclaté
- pression urbaine et spéculation

BATIMENTS :

- la création de nouveaux bâtiments peut poser des problèmes de permis de construire et ralentir les projets d'installation
- les bâtiments existants sont pour certains non fonctionnels, dans le bourg, accolés à la maison d'habitation (difficultés en cas de transmission hors contexte familial)

HABITATION :

- difficulté de trouver un logement pour le nouvel exploitant

RELATIONS LOCALES :

- concurrence entre agriculteurs (vers plus de solidarité ?)
- méfiance des élus suite à de faux projets d'installation

Quelles sont vos propositions pour lever les freins identifiés ?

FONCIER :

- Développer les outils de gestion collective :

1. AFP : outil à promouvoir (fédérateur, donne accès à des aides, gage de pérennité pour l'exploitant, un interlocuteur et non plus une multiplicité de propriétaires)

2. GFA : solution pour éviter le morcellement du foncier

- Circulation d'informations entre les CLI jusqu'à l'accueil d'un même candidat dans différents CLI.
- Échange d'informations sur le foncier pour proposer des échanges pour optimiser le parcellaire des exploitations.
- Favoriser l'implication des agriculteurs dans les documents d'urbanisme / Faire en sorte qu'ils aient un retour d'information quand les documents sont finalisés.
- Informer les propriétaires sur les documents d'urbanisme (PLU, SCOT...) sur les terrains qui ne seront jamais constructibles pour éviter les « gels » de terrain.
- Œuvrer pour qu'il n'y ait plus de seuil de surface à l'aide aux propriétaires qui louent avec un bail.
- Favoriser les propriétaires qui font des baux.

- Valoriser l'outil de travail agricole pour permettre d'acheter au bon prix (le foncier doit rester un outil et ne doit pas être inaccessible).
- Favoriser l'acquisition de foncier agricole par les collectivités avec une garantie de pérenniser cette vocation.

BATIMENTS :

- Médiatisation / sensibilisation des élus pour accompagner les projets d'installation (faciliter l'obtention des PC...)
- Développer les fermes communales (bémol : pas de capitalisation de l'exploitant : à la fin de son activité pas de patrimoine)
- Réserver des emplacements dans les documents d'urbanisme pour les fermes communales.
- Développer les logements communaux et leur accès aux agriculteurs (logement social via les PLH notamment).
- Activation du réseau pour repérage de logements disponibles (bouche à oreille)

RELATIONS LOCALES :

- Instaurer un tuteur pour le porteur de projet pour faciliter l'acceptation du projet localement.

Comment assurer au mieux une veille foncière ?

Comment se passe la veille foncière dans vos CLI ?

L'information passe par le bouche à oreille. Insuffisance de l'information du CLI sur les mouvements fonciers.

Quelles difficultés rencontrent vos CLI pour assurer la veille foncière ?

- Les notifications SAFER : ce serait bien de pouvoir les connaître pour pouvoir agir.
- Les rétrocessions SAFER : lorsque cette information est connue, c'est souvent trop tard pour intervenir.
- La relation avec les propriétaires.
- En cas de problème sur le foncier, difficulté de faire un recours quand il n'y a pas de médiation.

Quelles sont vos propositions pour lever les freins identifiés ?

- Elargir l'information sur les notifications SAFER et les rétrocessions.
- Améliorer aussi l'information sur ce qui se passe « hors » SAFER :site internet ? organiser un observatoire sur les propriétés communales, les locations/mutations, mais à quel niveau ?
- Améliorer l'information des propriétaires :
 - avec les outils adéquats, sur le bail, l'urbanisation, les associations foncières, et en particulier en informant sur les contraintes ou non, la réversibilité...
 - en organisant des rencontres /échanges d'expériences par les CLI en direction des propriétaires.
 - Etudier la possibilité pour les propriétaires de pouvoir toucher des subventions, même sur de petites surfaces.
- Faire de l'information sur les CLI.
- Mettre en place une action foncière (portage, acquisition) avec la CCG.

Comment mieux anticiper les arrêts d'activité ?

Comment abordez-vous les arrêts d'activité dans vos CLI ?

- Listing des cédants ou remontées de terrain puis désignation d'un ou plusieurs membres du CLI pour rencontre (parfois ADASEA)
- Puis le CLI désigne les membres les plus adaptés pour rencontrer les cédants.

Quelles difficultés rencontrent vos CLI pour accompagner les arrêts d'activité ?

- Mentalités fermées, manque d'information sur les cédants

- Méfiance, peu ouverts à la discussion
- Propriétaires, exploitants, ayant droits : multiplicité d'interlocuteurs
- Manque d'anticipation

Quelles sont vos propositions pour lever les freins identifiés ?

- Bien cibler l'interlocuteur : quelqu'un du CLI ou même un voisin (via un membre du CLI)
- Travailler sur le public « propriétaire »
- Reprendre la liste des agriculteurs de l'étude ADASEA et ne pas hésiter à aller rencontrer les gens
- Créer du lien

 Dans tous les thèmes ressort la proposition de **travailler auprès des propriétaires**.

⇒ Conclusion

Pour assurer un bon fonctionnement du groupe, il faut suivre quelques règles simples :

- Se référer à la Charte de fonctionnement existante
- Se dire les choses
- Se fixer 1 ou 2 objectifs par an et s'assurer qu'ils ont été atteints plutôt que de multiplier les objectifs et les réunions et essouffler le groupe
- Varier les plaisirs (et donc les thèmes, les types de présentations...)

Les membres présents ont été forces de proposition. Par exemple :

- Mise en place de tutorat membre du CLI – porteur de projets
- Partager les expériences : visites d'exploitations, paroles des cédants, agriculteurs récemment installés...
- Travailler auprès des propriétaires

⇒ Clôture par Christine JOY

Ces CLI ne sont pas une instance formelle mais une instance d'échanges.
Il faudra prioriser les différentes propositions effectuées.

